

Procès-verbal du conseil municipal de la commune de LAIZÉ

Séance du 6 juillet 2026

19 h 30 – salle du conseil municipal

Convocation par courriel en date du : 29 juin 2026

Début de la séance : 19 h 30 - Fin de la séance : 22 h 45

Le conseil s'est tenu sous la présidence du Maire, Philippe DEMOUSSEAU.

Étaient présents (dans l'ordre alphabétique) : Mesdames et Messieurs, Mikaël BAUDRAS, Anne-Laure BROCARD, Lucette DELETTRE, Philippe DEMOUSSEAU, Véronique DUCLOUX, Frédéric LANES, Christophe PEPIN, Isabelle PERRIN, Bertrand PETIOT, Céline PHILIPPE, Arnaud VALLERENT, Sylvie WAGNER, Damien WISLER.

Absents Excusés : Emilien GAUDET, Isabelle MARTINS.

Absent(s) non excusé(s) : /

Quorum : 13 (8/15 requis)

Invités : Conseillers remplaçants : Mme Mélanie DECERTAINES, M. Nicolas LECLERC

ORDRE DU JOUR :

- Ligne de préfinancement (annule et remplace délib. n°2026-44)
- Personnel communal :
 - création d'un poste d'agent technique polyvalent,
 - gestion de l'animation périscolaire (convention avec le CLEM) ;
- Cantine :
 - marché : choix du prestataire de fourniture de repas,
 - prix du repas rentrée 2026 ;
- SYDESL : Eclairage public complémentaire rue du Commerce ;
- Communication : création de réseaux sociaux ;
- Création d'un conseil communal des jeunes, charte et règlement ;
- Convention d'attribution d'un drapeau souvenir français à l'école de Laizé ;
- ONF : signature d'une convention dans le cadre des ventes de bois communaux ;
- Point urbanisme ;
- Point état-civil ;
- Travaux et projets en cours ;
- Comptes rendus de réunions ;
- Informations diverses.

.....

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal du conseil du 22 juin 2026 est adopté à l'unanimité.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Lucette DELETTRE est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

Ouverture d'une ligne de préfinancement en attente de subventions ou de versement de recouvrement de FCTVA (Annule et remplace Délib. n°2026-44)
Le conseil municipal a discuté et approuvé la proposition relative à l'ouverture d'une ligne de préfinancement en attente de subventions ou de versement de recouvrement du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA). Cette décision vise à garantir une trésorerie suffisante pour financer le programme d'investissement de la commune, dans l'attente des subventions et des remboursements du FCTVA. Sa mise en œuvre débutera par la conclusion d'un contrat de prêt relais auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-Est, d'un montant de 280 000 €, avec un remboursement *in fine* sur 24 mois et un taux d'intérêt indexé sur l'E3M.

CRÉATION D'UN EMPLOI D'AGENT TECHNIQUE POLYVALENT AU SEIN DU SERVICE TECHNIQUE

Le conseil municipal de Laizé a discuté et approuvé la proposition relative à la création d'un emploi d'agent technique polyvalent au sein du service technique. Cette décision vise à renforcer les effectifs pour répondre à l'augmentation de la charge de travail liée à l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux, et sa mise en œuvre débutera le 1er novembre 2026, avec un recrutement possible en qualité de fonctionnaire de catégorie C ou, à défaut, d'agent contractuel.

RESTAURATION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2026-2027 – OFFRE DE LA SOCIÉTÉ RPC

Le Conseil municipal a examiné les conditions de fonctionnement du service de restauration scolaire pour l'année scolaire 2026-2027.

Ce service public, qui comprend à la fois la fourniture des repas et une heure de garderie, revêt un caractère essentiel pour les familles. Il permet aux élèves de bénéficier d'une alimentation équilibrée tout en assurant un accueil sécurisé pendant le temps méridien.

Pour l'année scolaire à venir, la commune a reconduit son partenariat avec la société RPC, prestataire historique, pour la fourniture des repas. Le coût unitaire reste inchangé par rapport à l'année précédente, soit 3,275 € HT (3,455 € TTC) par repas.

Cependant, afin de garantir l'équilibre financier du service et d'en assurer la pérennité, une adaptation du tarif facturé aux familles a été décidée. Celui-ci passe ainsi de 4,95 € à 5,20 €, incluant le repas et une heure de garderie (soit 2,20 € pour cette dernière, facturée 1,10 € la demi-heure).

Cette augmentation, la première depuis 2022, s'explique par la nécessité de couvrir les frais de personnel liés à l'encadrement des enfants pendant le temps de

cantine. En effet, quatre agents communaux interviennent quotidiennement pour assurer la surveillance et l'accompagnement des élèves durant cette période. Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité cette délibération, qui entre en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2026.

SYDESL – Approbation du projet technique et financier Eclairage Public complémentaire, rue du Commerce

Le conseil municipal a discuté et approuvé la proposition relative à l'approbation du projet technique et financier pour l'éclairage public complémentaire de la rue du Commerce. Cette décision vise à valider le montant de la contribution communale estimé à 6 010 € HT et à autoriser le maire à finaliser ce dossier, avec une mise en œuvre effective après réalisation des travaux et réception du décompte définitif par le SYDESL.

Objet : Création de la page Facebook et du compte Instagram officiels de la Commune de Laizé et approbation de la charte d'utilisation et de modération

Le conseil municipal a discuté et approuvé la proposition relative à la création de la page Facebook et du compte Instagram officiels de la commune, ainsi qu'à l'approbation de leur charte d'utilisation et de modération. Cette décision vise à renforcer la communication institutionnelle et l'information des administrés via des outils numériques complémentaires, tout en encadrant leur utilisation par des règles strictes. Sa mise en œuvre débutera dès la création des comptes, confiée au maire, avec la désignation de Frédéric LANES et Arnaud VALLERENT comme référents élus et d'accorder le pouvoir à la secrétaire générale de mairie à réaliser ponctuellement des actes de maintenance sur ces supports.

Création d'un Conseil communal des jeunes

Le conseil municipal a discuté et approuvé la proposition relative à la création d'un Conseil communal des jeunes. Cette décision vise à favoriser l'engagement citoyen des jeunes habitants et à renforcer leur participation à la vie démocratique locale, et sa mise en œuvre débutera après l'adoption du règlement intérieur et la désignation des membres.

CONVENTION D'ATTRIBUTION D'UN DRAPEAU SOUVENIR FRANÇAIS À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE LAIZÉ

Le conseil municipal a discuté et approuvé la proposition relative à l'attribution d'un drapeau souvenir français à l'école primaire de la commune. Cette décision vise à transmettre les valeurs républicaines et le devoir de mémoire aux jeunes générations, et sa mise en œuvre débutera par la signature d'une convention tripartite entre la commune, l'école primaire et l'association « Le Souvenir Français ».

Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office national des forêts pour des recettes issues des ventes de bois

Le conseil municipal a discuté et approuvé la proposition relative à une convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office national des forêts (ONF) pour des recettes issues des ventes de bois. Cette décision vise à sécuriser la facturation des ventes de bois issues de la forêt communale, tout en maintenant la compétence communale sur les conditions de vente et en excluant

toute mission d'encaissement, le recouvrement restant de la responsabilité du comptable public. Sa mise en œuvre débutera à compter de la date de signature de la convention par les deux parties, pour une durée alignée sur le mandat électoral en cours, avec possibilité de révocation à tout moment par délibération.

DOSSIERS EN COURS

- Bilan financier à mi-année : Le bilan présenté par Isabelle PERRIN indique que 65 % des dépenses de fonctionnement et 86 % des dépenses d'investissement ont été réalisées à ce jour. Concernant les recettes, 54 % des recettes de fonctionnement et 67 % des recettes d'investissement ont été perçues.
- Fonds friche : l'état avait accordé 134 000 € à la commune, dans le cadre de la réhabilitation de la maison DESROCHES. Une réévaluation des dépenses éligibles révèle une réduction potentielle de cette subvention. Monsieur le Maire va rencontrer le Préfet pour discuter de ce sujet.
- Une rencontre a eu lieu avec M. CHARLOT 1er adjoint de Mâcon et 2ème vice-président de MBA. Les échanges ont porté sur l'amélioration des relations entre les maires ruraux et l'agglomération mais aussi pour évoquer l'attractivité économique de la commune.
- Les élus et les agents techniques communaux ont engagé une réflexion collective visant à optimiser l'organisation du travail, dans le but d'améliorer les conditions et la qualité de vie au travail de chacun.
- CLEM : Un accord a été conclu avec le président du CLEM pour réduire le coût de la prestation périscolaire (garderie du midi et soir). De plus, un contact a été établi avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). La garderie municipale, répondant aux critères d'un centre de loisirs, pourrait prétendre à des aides financières complémentaires.
- Prévention des risques liés à la canicule : En prévision du passage en vigilance orange canicule à compter du 7 juillet, la commission « Action sociale » reconduira les visites et appels téléphoniques aux personnes vulnérables, comme cela avait été mis en place au mois de juin.

POINT URBANISME

Depuis le conseil municipal du 11 mai la mairie a reçu :

- 1 permis de construire modificatif ;
- 9 déclarations préalables ;
- 8 certificats d'urbanisme informatifs ;
- 2 certificats d'urbanisme opérationnels.

POINT ETAT CIVIL

- 4 mariages ;
- 1 PACS ;
- 1 décès sur la commune.

TRAVAUX REALISES

- Aménagement du parking de l'église ;
- Apport de terre et création de places de parking le long de la rue du 19 mars 1962 ;
- remplacement de la verrière de la toiture de la salle polyvalente par une couverture traditionnelle (gain thermique) ;
- Aménagement du chemin des Grandes Vignes, ruissellement des eaux de pluies.

Echéances passées

- **13 mai** : Commission sécurité et tranquillité publique
- **14 mai** : finissage expo Colombier de Givry ;
- **14 mai** : Vide grenier du Foyer Rural ;
- **18 mai** : Point chemins ruraux ;
- **19 mai** : réunion avec les agents techniques municipaux ;
- **19 mai** : rencontre avec le CAUE – projet espace nature, retour en septembre ;
- **20 mai** : Invitation secrétaire générale de la préfecture ;
- **21 mai** : Commission finances ;
- **23 mai** : Repas « Club du soleil » ;
- **23 mai** : Mariage ;
- **26 mai** : livraison de 2 frigos (salle maison DESROCHES et buvette des associations au stade) + lave-linge (école) ;
- **26 mai** : Rencontre avec Mme FRIAT, ancien maire ;
- **27 mai** : Commission communication ;
- **30 mai** : Concours pétanque HLS ;
- **31 mai** : Tarte flambée du Comité de Jumelage ;
- **1^{er} juin** : Rencontre avec le CLEM ;
- **1^{er} juin** : MBA – Commission habitat, politique de la ville ;
- **2 juin** : Gendarmerie de Pierreclos – organisation journée cohésion du 11 juin ;
- **2 juin** : MBA – Réunion travail Plan Local Habitat 3 (PLH3) ;
- **3 juin** : Réunion avec les agriculteurs et viticulteurs ;
- **4 juin** : Théâtre à la salle polyvalente pour l'école ;
- **4 juin** : Réunion avec le théâtre – présentation programme 2026-2027 ;
- **4 juin** : MBA – commission Prévention, collecte et valorisation des déchets ;
- **5 juin** : Conseil – Elections sénatoriales ;
- **5 juin** : Soirée planche – Conscrits en 6 à la buvette des associations ;
- **6 juin** : Parrainage civil et mariage ;
- **8 juin** : AXA – Présentation santé communale ;
- **8 juin** : Réunion collectif des maires ruraux MBA ;
- **9 juin** : Conseil d'école ;

- **10 juin** : tirage au sort – Jury d'assises 2027 ;
- **10 juin** : Commission pour le conseil communal des jeunes ;
- **11 juin** : Bornage ;
- **11 juin** : Visite de la sous-préfète arrondissement de Mâcon présentation commune et dossier Fonds friche ;
- **11 juin** : Conférence des maires ;
- **11 juin** : Carte scolaire – Réunion d'information aménagement du territoire ;
- **12 juin** : PACS ;
- **13 juin** : Soirée pizzas – Amicale Laïque ;
- **14 juin** : Assemblée générale – Société de chasse ;
- **16 juin** : Rencontre avec M. GATHERON du Souvenir Français ;
- **17 juin** : Don du sang ;
- **17 juin** : SYDESL – Présentation bilan 2025 ;
- **18 juin** : Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires ;
- **19 juin** : Rencontre avec l'amicale laïque projet Comité des fêtes ;
- **19 juin** : Remise du Permis piétons à l'école ;
- **20 juin** : Mariage ;
- **22 juin** : Devis Clim mairie ;
- **23 juin** : Rencontre avec un parent – traitement des vignes ;
- **23 juin** : SUEZ – implantation des 2 poteaux d'incendie secteur de la Charbonnelle et haut de Fayolles ;
- **23 juin** : Rencontre avec le Maire de Lugny (compétence gymnase) ;
- **24 juin** : Maître d'œuvre – Bassin Montlaville ;
- **24 juin** : Carte scolaire – Réponse à une enquête ;
- **24 juin** : Essai mise en place tables et chaises salle polyvalente pour la capacité d'accueil ;
- **25 juin** : Ouverture de chantier ENEDIS implantation transformateur– Chemin de Givry ;
- **25 juin** : Conseil communautaire ;
- **26 juin** : Assemblée générale – ATD ;
- **26 juin** : Visite de Yoann CHARLOT, 1^{er} adjoint de Mâcon et 2^{ème} vice-président MBA ;
- **26 juin** : Vernissage Isabelle VERNATON ;
- **29 juin** : Réunion gymnase de Lugny ;
- **30 juin** : PLH de MBA ;
- **30 juin** : SMET 71 ;
- **1^{er} juillet** : Apéro vacances d'été à la buvette des associations ;
- **1^{er} juillet** : Réunion associations – Préparation salon des associations ;
- **2 juillet** : Assemblée générale HLS.

Echéances à venir

- **7 juillet** : Installation conseil d'administration du Centre de Gestion
- **8 juillet** : Réunion démarrage chantier rue de Fayolle – MBA Eau potable
- **8 juillet** : Planning SIVOM
- **9 juillet** : Rencontre avec le Maire de Charbonnières
- **10 juillet** : M. LACHAUX de la CAF pour le centre de loisirs
- **14 juillet** : Cérémonie monument aux morts à 11 heures

Planning provisoire des réunions de conseil municipal pour le 2nd semestre

- Lundi 14 septembre à 19h30
- Lundi 12 octobre à 19h30
- Lundi 16 novembre à 19h30
- Lundi 14 décembre à 19h30

Informations diverses – Tour de table

- Pour faire face à la vague de chaleur, la mairie a procédé à l'équipement de chaque salle de classe de deux ventilateurs. A moyen terme, plusieurs pistes d'amélioration sont envisagées : - installation d'ombrières ; - remplacement de la verrière existante par une toiture ; - ne pas tailler les arbres afin de favoriser l'ombre naturelle ; - climatiser la salle de motricité et le dortoir qui sont des parties récentes et les mieux isolées.
- Le marquage au sol au niveau du croisement de la Croix de Blany s'efface progressivement. Il sera prochainement rénové pour garantir une meilleure visibilité.
- Des adhérents utilisant la salle située place du Carjeu ont sollicité l'installation de rideaux afin d'atténuer la chaleur en période estivale. À compter de la rentrée, les activités associatives se dérouleront dans la salle de la maison DESROCHES, équipée d'une climatisation.
- Un article du *Journal de Saône-et-Loire (JSL)* indique que les écoles devront organiser une journée commémorative durant la semaine du 11 novembre.
- Réunion de la commission « Tranquillité publique » du 13 mai : Un panneau de limitation de vitesse à 70 km/h sera installé dans un virage identifié comme dangereux, afin de renforcer la sécurité des usagers route de Moranchin. Par ailleurs, un radar pédagogique, mis à disposition par MBA, sera positionné en agglomération pour sensibiliser les automobilistes au respect des limitations de vitesse. Une rencontre sera programmée avec la gendarmerie dans l'éventualité de mettre en place une « vigilance citoyenne ».
- Le vendredi 26 juin, le Maire a remis une calculatrice à chaque élève de CM2 de l'école, en guise de félicitations pour leur entrée en classe de 6^{ème} à la rentrée prochaine, en présence de leurs parents et de l'équipe enseignante.

Signature du Maire

Philippe DEMOUSSEAU

Signature de la secrétaire de séance

Lucette DELETTRE

Adresse mail mairie : mairie@laize.fr

Site internet de la commune de Laizé : www.laize.fr

Télécharger l'application « IntraMuros » sur votre Smartphone pour suivre l'actualité de votre commune

Mention de Publication : L'ensemble des délibérations prises par le Conseil Municipal lors de cette séance est consultable à la mairie.

PROJET